



Offre de service civique

Missions et objectifs

Pendant la durée de son contrat en service civique, le ou la volontaire devra :

- Participer activement à la vie associative du Vimy Badminton Club (VBC)
- Former, encadrer et accompagner les licenciés du VBC à la pratique du badminton

Activités

A ce titre, le ou la volontaire exercera des activités :

- D'encadrement et d'initiation des licenciés du VBC à la pratique du badminton lors des créneaux d'entraînements jeunes et d'initiation par des entraînements dirigés, préparés et adaptés au public encadré le mardi de 20h à 21h, le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 18h30 à 20h ;
- De gestion des créneaux du badminton (les lundis et mardis de 19h45 à 22h15 et les vendredis de 18h15 à 22h15 à Liévin, et les mercredis de 13h45 à 16h15 à Souchez) au sein du VBC par l'ouverture et la fermeture de la salle de sport notamment ;
- De communication auprès des jeunes licenciés quant aux divers tournois jeunes en cours de saison, mais aussi d'accompagnement et d'encadrement des jeunes licenciés le jour de ces mêmes tournois, soit le week-end ;
- De gestion des différents canaux de communication (réseaux sociaux et groupes de messagerie) pour informer les licenciés du club d'évènements, de résultats ou d'indisponibilité de la salle ;
- D'organisation des passages des plumes des jeunes adhérents du club en respect des délais de passage dans l'année.
- De proposer aux membres du bureau l'organisation (y compris accompagnement) à la participation d'un tournoi jeune une fois par mois minimum avec nos jeunes licenciés.

Formations

Dans le cadre des activités d'entraînements et d'encadrement, le ou la volontaire devra s'engager à :

- Suivre la formation MODEF pour acquérir les fondamentaux de l'activité (technique de frappes, de déplacements, aspects tactico techniques) et savoir construire un langage lexical commun aux encadrants formés par la FFBad ;
- Suivre la formation PSC1 (Préventions et Secours Civiques de niveau 1) ;
- Suivre la formation « Civique et Citoyenne » obligatoire de 2 jours.

En outre, le ou la volontaire sera accompagné par un tuteur référent au sein du club.

Profil recherché

Le ou la volontaire devra :

- Disposer du permis B et être véhiculé
- Avoir à *minima* un niveau de pratique du badminton équivalent à un niveau D9
- Faire preuve d'un état d'esprit associatif

Conditions de candidature

Conditions de l'offre :

- Début prévu en septembre 2025 pour une durée de 8 mois
- Indemnité mensuelle selon réglementation en vigueur (~ 620 € net/mois)

Pour candidater, le ou la volontaire devra :

- Envoyer une lettre de motivation accompagné d'un CV à l'attention du Vimy Badminton Club par mail (vimy.badminton.club@hotmail.fr) avant le 31 mai 2025.
- La réception des candidatures se fera au fil de l'eau jusqu'à ce qu'un candidat soit retenu